**Information Importante pour les Médias**

**Contact pour les médias :** Michèle Rogerson, T. 613-266-4771, [micheler@skillscanada.com](mailto:micheler@skillscanada.com)

**Services Au Centre Des Médias**

* Le Centre est situé au Edmonton EXPO Centre, sur le niveau du rez-de-chaussé, dans la salle E2.
* On y accède par l'entrée principale, plaza est.
* Réseau Wifi (vous pouvez obtenir le mot de passe au centre des médias).
* **Heures d’ouverture** :   
  le 3 juin: 8 h 30 à 18 h 00  
  le 4 et 5 juin: 8 h 30 à 16 h 00  
  le 6 juin: 9 h 00 à 3 h 00

**Accréditation Et Inscription Des Médias**

* Tous les représentants des médias doivent obtenir l'accréditation requise et avoir leur insigne d'identité bien en vue en tout temps.
* Les médias incluent les journalistes, les photographes et les équipes de tournage.

**Veuillez noter** : Pour obtenir une insigne d’identité pour média lorsque le centre des médias est fermé, veuillez aller au lieu d’inscription, qui est situé au niveau du rez-de-chaussé au Edmonton EXPO Centre. On y accède par l'entrée principale.

**Enregistrement Audio Et Vidéo**

Toutes les caméras doivent porter le nom du média. Les enregistrements audios sont permis seulement dans le cadre d'entrevues pré approuvées des porte-parole et des concurrents. Il est interdit de prendre des photos dans les aires de concours, mais celles-ci sont permises directement à l’extérieur de ces aires. Veuillez noter que tous les compétiteurs et volontaires ont signé une entente de renonciation pour être photographié ou filmé. Pour les visiteurs étudiants, tous les étudiants qui portent un bracelet vert peuvent être photographiés ou filmés. Les étudiants qui ne portent pas un bracelet vert ne peuvent pas être photographiés ni filmés.

**Entrevues**

On peut soumettre d'avance des demandes d'entrevue au bureau de Skills/Compétences Canada et lors de l’évènement en communiquant avec **Michèle Rogerson**, à [micheler@skillscanada.com](mailto:micheler@skillscanada.com) ou au 613-266-4771. Les demandes d'entrevue peuvent aussi être présentées sur place, au Centre des médias. Toute entrevue doit être organisée et approuvée au préalable.

**Pour Obtenir Des Photos, Des Rouleaux B Et Des Bandes Vidéos Des Olympiades**

* Des photos seront téléchargées chaque jour sur **Flickr**. Elles seront sauvegardées dans l'Album SCNC 2018. Si vous avez besoin d'une photo précise que vous ne pouvez trouver, veuillez communiquer avec Bradley Thomas, à bradleyt@skillscanada.com ou au 613-816-2872 pour obtenir son aide.
* Des vidéos et des rouleaux B des Olympiades seront publiés sur **YouTube**.
* Le mot-dièse officiel pour les Olympiades est **#SCNC2018**
* Notre pointeur Twitter est **@Skills\_Canada**
* Notre pointeur Instagram est **@skillscompetencescanada**

**Code De Conduite Des Médias**

Skills/Compétences Canada encourage pleinement la promotion de tous les volets des Olympiades canadiennes des métiers et des technologies auprès des médias. Toutefois, pour assurer le respect des concurrents et des concurrentes durant les concours, un code de conduite est en vigueur. Autrement dit, la photographie ou le filmage d'un concurrent ou d'une concurrente ne doit jamais interférer ou nuire à sa

performance durant une épreuve.

**De Plus :**

* Les médias peuvent photographier et filmer depuis l'extérieur des aires des concours seulement.
* Il est interdit à tout représentant des médias d'entrer dans une aire de concours durant les épreuves.
* Il est aussi interdit d'entrer dans les aires de concours pendant une pause sans l'autorisation préalable du président/de la présidente du Comité Technique National (CTN) du concours en question. Des « plans » ou des « prises de vue » particulières doivent être planifiés avec le président du CTN, le représentant médias du CTN et le concurrent ou la concurrente. Le représentant média du CTN pour chaque domaine de compétition sera identifié par un bracelet de couleur jaune fluorescent.
* Il est interdit aux représentants des médias de communiquer avec un concurrent ou une concurrente sans l'autorisation préalable du président du CTN ou du représentant médias du CTN.
* Il est interdit aux médias de pénétrer dans « l'espace personnel » d'un concurrent ou d'une concurrente (pour un gros plan) sans l'autorisation préalable du président du CTN ou du représentant médias du CTN.
* Le port de chaussures à embouts d'acier est obligatoire pour quiconque entre dans une aire de concours.